

Témoignage

L'atoll de Hao contaminé

Au cours de la période des essais atmosphérique (1966-1974), l'atoll de Hao dans l'archipel des Tuamotu, servait de base arrière pour les sites de tirs de Mururoa et Fangataufa. On y assemblait les éléments de la bombe avant le tir, on effectuait des mesures de radioactivité sur des échantillons prélevés dans le nuage radioactif, on effectuait le nettoyage des avions et hélicoptères de prélèvements.

Le témoignage de Jacques Dupire ci-dessous, confirme que les autorités françaises ont tort d'affirmer que les seuls atolls de Mururoa et Fangataufa ont été concernés par les essais nucléaires de la France.

Il sera nécessaire de faire un « inventaire » des îles et atolls qui ont servi de base arrière et des îles et atolls proches des anciens sites d'essais.

Jacques DUPIRE

Délégué FNAME/Eure et Vice-Président Régional Normandie

Secrétaire général de l'UDAC/Eure

Membre du Conseil Départemental de l'ONAC/Eure - 4^e Génération du Feu

Membre de la commission Mémoire

Monsieur le Président,

Je n'étais pas sans connaître votre association et ses buts, mais déjà largement engagé dans le monde combattant je ne souhaitais pas vous solliciter.

Toutefois, la lecture du Compte-Rendu de la 58^e Ass emblée Générale de l'UFAC des 1^{er} et 2 Octobre 2003, dans ses résolutions numéro 6 et 7 me concernant à titre de délégué de la FNAME et à titre personnel.

Notre Fédération s'est engagée dans la reconnaissance des maladies contractées ou apparues postérieurement aux conflits du Golfe et des Balkans. A ce titre, elle a, par la voix de son Président déposé devant la Commission de l'Assemblée Nationale (N° 3055/2001). De négation en fin de non recevoir, et de renvoi en commission du service de santé des Armées, nous sommes en 2004 et aucune décision n'est prise, et les personnes continuent de mourir !

Mais plus particulièrement concernant la 7^e Résolution portant sur la reconnaissance du droit aux soins et à réparations des anciens militaires et personnels civils victimes d'irradiations lors d'essais nucléaires français et de travail auprès des équipements nucléaires, je me permets d'attirer respectueusement votre attention sur la caractère restrictif du champ géographique visé pour la Polynésie Française, se limitant aux sites de Mururoa et Fangataufa.

En effet pendant deux ans j'ai servi sur l'Atoll de HAO, au 5^e RMP, comme sous-officier de l'arme du Génie (21.12.71 au 21.12.73). Je voudrais rappeler ici, que le fait nucléaire nous concernait totalement :

- D'abord par le turn-over des personnels des différentes compagnies de Légion-Génie-Matériel du 5^e RMP, et des personnels civils (CGEE-ALSTOM, etc...) liés à la Centrale Électrique et de Production d'Eau de HAO.
- Par le repli de certains éléments qui travaillaient en permanence à Mururoa ou à Fangataufa et qui se revenaient au moment des tirs sur HAO (Cie de Travaux - Cie d'Équipement - Cie de Réparation et Cie d'Électromécaniciens). Ce qui était également valable pour tous les autres Armes et Services de la Base de HAO, qui en période de tir voyait ses effectifs se multiplier avec, les personnels repliés et les renforts de métropole.

- Par les activités propres à la base de HAO - Arrivée de la Bombe par le DC8, garde à la bombe, escorte jusqu'au CEA, départ de la bombe pour Mururoa, escorte et garde.
- Par les activités après tirs : Équipe de décontamination prélevée sur les effectifs du Régiment, travail en relation avec le SMSR. Décontamination en zone chaude avec équipement caoutchouc des Vautours de l'Escadron Loire. Travail pénible par la chaleur sur le tarmac et les équipements.
- Lagonage des matériels fortement irradiés aux larges de HAO, dans l'Océan, à partir de chaland de débarquement, notamment des moteurs de Vautours. Curieusement il n'y avait plus d'équipement anti-radiation ? Cela concernait les marins, l'équipage du bulldozer chargé de pousser tout à la mer et les hommes qui accompagnaient le chargement.
- Après tirs, les équipes envoyées en renforcement pour le rétablissement des installations à la Centrale Électrique et Production d'Eau de Mururoa, à la Compagnie de Travaux pour la remise en état du site et la continuation des travaux à Mururoa et Fangataufa.
- Il y avait également les séjours exceptionnels à Mururoa, soit pour des manifestations : Prises d'Armes - Cérémonies - Transit aériens : Papeete - Mururoa - Hao.
- Enfin il ne faudrait pas oublier les personnels détachés dans les postes périphériques, chargés des mesures météo et après tirs : Réao - Totégégi -Turéia - Tematangi- Puka-Puka, qui regardaient passer les nuages !

Je pense qu'au vue de cette énumération il serait bon détendre le champ géographique au-delà de Mururoa et Fangataufa, pour le droit des personnels à la reconnaissance des dommages causés par le fait nucléaire.

A titre personnel, j'ai donc quitté la Polynésie le 21 décembre 1973. A partir de 1980, j'éprouvais des problèmes de santé jusque là jamais rencontré, notamment de dermatologie (Biopsie à l'Hôpital Militaire D. Larrey de Toulouse). Lors d'un contrôle de santé annuel à l'hôpital Bégin en 1983 on me découvrait un taux anormal de créatinine, qui ne fut pas exploré ! Soigné à partir de 1985 au Val de Grâce en Néphrologie, il m'a été détecté une insuffisance rénale qui allait s'aggravant, qualifié comme glomérulonéphrite. J'ai quitté volontairement le service actif en 1992, car je ne pouvais plus être opérationnel. Ce n'est qu'en 1994 à l'Hôpital de Rouen que l'on me diagnostiqua véritablement ma maladie, dite maladie des chaînes légères Kappa. J'ai dû subir 19 séances de chimiothérapies et j'ai perdu mes deux reins, détruits par la maladie. J'ai été dialysé pendant quatre ans (1998-2002) et j'ai eu le bonheur de pouvoir être greffé le 23.02.02, ce qui ne semblait pas concevable vu l'état latent de ma maladie.

Je n'affirme pas que cette maladie est un lien avec mon séjour en Polynésie, mais rien ne me prédisposait à cette maladie, aucun antécédent familial, tous les contrôles de santé précédents mon affectation au Pacifique, se révélant normaux (affecté de 1966-1971 dans une unité parachutiste).

NB : Pour avoir été présent le jour de l'accident du KC 135 sur l'Atoll de HAO, qui a décollé pour la mission météo avant tir, je puis affirmer que l'explication donnée dans le livre Les Atolls de l'Atome de Bernard Dumontier- Ed. Marine 1997, est fausse !!!

Je souhaite que votre combat porte ses fruits et que vous puissiez faire valoir légitimement les droits des personnes soumis à ce malencontreux destin.

Lettre à l'AVEN 30 décembre 2003